



Jean-Christophe LAGARDE

Président du groupe UDI, Agir et Indépendants

Président de l'UDI

Député de Drancy-Bobigny-Le Bourget

Paris, le 20 avril 2020

M. Édouard PHILIPPE
Premier ministre
57, rue de Varenne
75700 Paris

Nos réf. : 20200415/TR

Monsieur le Premier Ministre,

Je tiens, par la présente, à vous alerter sur la situation des accueillants familiaux en cette période de confinement.

En effet, la France a la chance de pouvoir compter sur 10 000 accueillants familiaux, qui, par leur professionnalisme, leur dévouement et malgré un statut précaire, permettent à des personnes âgées ou en situation de handicap de bénéficier d'une présence permanente, et ce, tous les jours de la semaine, la nuit comme le jour.

Or, cette période de confinement, nécessaire à la lutte contre le coronavirus COVID-19, complique sérieusement les conditions de travail, déjà difficiles, des accueillants familiaux.

En effet, la plupart des personnes accueillies vivent difficilement cette période. Le confinement se révélant être une source d'angoisse exacerbée par des sorties en plein air rendues quasiment impossibles en raison d'une application difficile des gestes « barrière ».

En outre, gérant de manière simultanée le confinement de leur propre famille et celui des personnes accueillies, le quotidien des accueillants familiaux, présents sur tous les fronts, s'avère particulièrement harassant.

Alors que le personnel des EHPAD devrait bénéficier d'indemnisations et de primes, il paraît logique et légitime que les accueillants familiaux puissent également être soutenus financièrement par l'État.

Par ailleurs, certains accueillants familiaux, en raison des mesures de confinement, ne peuvent pas assurer d'accueils temporaires et se trouvent, dès lors, sans rémunération. La logique voudrait qu'ils aient accès au chômage, d'autant plus que depuis deux ans ils contribuent au financement de l'UNEDIC.

Aussi, je vous saurais gré de bien vouloir examiner ces requêtes avec attention et bienveillance et de me tenir informé des suites susceptibles d'être apportées aux accueillants familiaux.

Tout en restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre,
l'expression de ma haute considération.



Jean-Christophe LAGARDE